

CONDITIONS D'ADMISSION AUX FILIÈRES DE MATURITÉS DU SECONDAIRE II GÉNÉRAL OU PROFESSIONNEL

APPRENTISSAGE PUIS MATURITÉ PROFESSIONNELLE POST CFC

MATURITÉ PROFESSIONNELLE INTEGREE
pendant le CFC en apprentissage dual ou en école des métiers (commerce, EPCA, EPTM, EDHEA)

ECOLE DE CULTURE GÉNÉRALE AVEC MATURITÉ SPÉCIALISÉE

LYCÉE - COLLÈGE MATURITÉ GYMNASIALE

L'admission en apprentissage est possible pour tous les élèves dès 15 ans révolus. Des conditions particulières existent dans certains domaines.

Pour la maturité professionnelle, il faut :
CFC obtenu et
soit remplir les conditions de fin de 11CO (cf colonne à droite, lignes 1 et 2)

soit réussir un examen d'admission fixé par le Département portant au minimum sur les branches français, mathématiques, allemand; un cours préparatoire peut être proposé en vue de l'examen d'admission

soit admission sur dossier par la direction, tenant compte des résultats obtenus au CFC et/ou dans d'autres formations

Des conditions particulières régissent l'admission dans l'orientation «Economie et services», type économie - détails sur www.epcasion.ch.

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.0

3 niveaux I et 1 niveau II
dont 2 niveaux I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

2 niveaux I et 2 niveaux II
2 niveaux I ≥ 4.0
1 niveau II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

1 niveau I et 3 niveaux II
1 niveau I ≥ 4.0
2 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

4 niveaux II
3 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.0

3 niveaux I et 1 niveau II
dont 2 niveaux I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

2 niveaux I et 2 niveaux II
dont 1 niveau I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

1 niveau I et 3 niveaux II
2 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

4 niveaux II
3 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.0

3 niveaux I et 1 niveau II
dont 2 niveaux I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 5.0

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.5
et 1 niveau I ≥ 4.0
moyenne générale ≥ 4.5

Avoir obtenu le diplôme du CO (= moyenne générale ≥ 4.0 et trois disciplines à niveaux ≥ 4.0) et répondre aux exigences ci-dessus

APRÈS LA 11CO

APRÈS LA 10CO

L'Ecole préprofessionnelle EPP (p.17) permet également d'accéder aux maturités professionnelles et aux écoles de culture générale (maturité spécialisée) si le certificat EPP est réussi avec une moyenne finale de 4.8 dans le premier groupe et une moyenne générale de 4.5.

ECOLE DE MÉTIERS

AVEC OU SANS MATURITÉ PROFESSIONNELLE

Pratique professionnelle dans des ateliers en école et par des stages en entreprise, variables selon les formations. Dans certaines filières, le début de la formation se fait en école à plein temps et ensuite en entreprise pour les années suivantes, en suivant un jour de cours par semaine.

Procédure d'admission en école de métiers	<ul style="list-style-type: none"> avoir achevé sa scolarité obligatoire pour les écoles avec maturité professionnelle, il faut de plus remplir les exigences de NOTES REQUISES effectuer les démarches d'inscription dans les DÉLAIS requis par l'école dans certains cas (mentionnés sous conditions particulières ci-dessous), avoir effectué un STAGE et/ou passer un TEST PRATIQUE d'admission sur un jour un ENTRETIEN DE SÉLECTION finalise la procédure de toutes les écoles (sauf l'Ecole des métiers du commerce)
--	--

ECOLES DE MÉTIERS SANS MATURITÉ PROFESSIONNELLE

ECOLE PROFESSIONNELLE

ARTISANAT ET SERVICE COMMUNAUTAIRE

www.epasc.ch

Employé / Employée en intendance AFP •
 Assistant socio-éducatif / Assistante socio-éducatif •
 Gestionnaire en intendance •
 Assistant / Assistante en soins et santé communautaire •

AFP Durée 2 ans / 1^{re} année en école / 2^e année: formation en entreprise.
Condition particulière Stage préalable conseillé.

CFC Durée 3 ans / **Gestionnaire en intendance** 1^{re} année en école / 2^e année: école et stage de 6 mois en entreprise / 3^e année: 2 x 6 mois en entreprise. **Assistant-e en soins et santé communautaire ou Assistant-e socio-éducatif-ve** 1^{re} année en école: alternance cours et ateliers / 2^e et 3^e années en entreprise.
Condition particulière Séance d'information obligatoire (inscription dans les délais précisés sur le site de l'EPASC: info.service-communautaire@epasc.ch).

FILIERE

ASSISTANT-E MÉDICAL-E

www.amad-valais.ch

Assistant médical / Assistante médicale

Durée 3 ans / 1^{re} année en école / 2^e et 3^e années en entreprise.
Conditions particulières Avoir effectué un stage d'observation dans un cabinet médical / Test d'aptitudes scolaires: mathématiques, français, allemand, dactylographie, organisé par l'école professionnelle d'assistant-e médical-e.
Les élèves doivent trouver une entreprise formatrice pour commencer leur formation.

ECOLE PROFESSIONNELLE

COMMERCE ET ARTISANAT

www.epcasion.ch

Boulangier-pâtissier-confiseur /
 Boulangère-pâtissière-confiseuse
 Cuisinier / Cuisinière
 Spécialiste en communication hôtelière
 Spécialiste en restauration

Durée CFC 3 ans / 1^{re} année en école / 2^e et 3^e années: apprentissage en entreprise.
Condition particulière Avoir si possible effectué un stage de 3 jours dans le domaine.
Dans certains cas, la filière école des métiers en 1^{re} année peut être obligatoire.
Pour plus d'informations, contacter directement l'école professionnelle.

ECOLE PROFESSIONNELLE INTERCANTONALE DE

CHIMIE

www.epic-monthey.ch

Laborantin / Laborantine (orientation chimie) •
 Technologue en production chimique et pharmaceutique

Durée 3 ans / 1^{re} année: cours en école, ateliers, laboratoires / 2^e année: 6 mois en école, 6 mois en entreprise / 3^e année en entreprise.
Conditions particulières pour les laborantin-e-s Les candidat-e-s retenu-e-s sont convoqué-e-s à une journée de stage et un entretien / Les entreprises de formation peuvent ajouter des procédures complémentaires.
Pour les technologues en production chimique et pharmaceutique Sélection uniquement par les entreprises formatrices (places sur www.orientation.ch/ apprentissage).

ECOLE DE

COUTURE

www.couture-vs.ch

Confectionneur / Confectionneuse AFP
 Créateur / Créatrice de vêtements (dames)

Durée AFP 2 ans en école + ateliers pratiques bilingues.
Durée CFC 3 ans en école + ateliers pratiques bilingues / Enseignement des branches théoriques professionnelles en français ou en allemand / Cours d'allemand / Examens dans la langue maternelle.
Conditions particulières CFC/AFP Avoir effectué un stage obligatoire de 3 jours à l'école de couture ou dans un atelier / Test d'admission d'un jour: dessin, travail pratique.

- les élèves qui ont obtenu leur diplôme du CO mais ne remplissent pas les exigences dans l'une des quatre disciplines à niveau peuvent se présenter à un examen dans cette discipline.
- sont admis également les élèves qui ont achevé la 1^{re} année de collège avec succès. En cas d'échec en 1^{re} année de collège: chacune des branches français, allemand et mathématiques doit présenter une moyenne annuelle supérieure ou égale à 4.0. Les élèves qui ne remplissent pas cette exigence peuvent se présenter à un examen dans toutes les branches insuffisantes.
- les élèves ayant terminé l'EPP avec une moyenne de 4.8 au premier groupe et une moyenne générale de 4.5 peuvent également se présenter aux procédures d'admission.

www.vs.ch/agendaOSP
> délais, portes ouvertes...

Toutes les écoles ont des délais d'inscription différents. Consultez les sites.

www.orientation.ch/formation



ÉCOLES DE MÉTIERS AVEC MATURITÉ PROFESSIONNELLE INTÉGRÉE

► notes nécessaires en page 3

ÉCOLE PROFESSIONNELLE
TECHNIQUE ET DES MÉTIERS
www.eptm.ch

Automaticien / Automaticienne
Electronicien / Electronicienne
Informaticien / Informaticienne
Dessinateur-constructeur industriel /
Dessinatrice-constructrice industrielle

Durée 4 ans / 1^{er} semestre: tronc commun (sauf pour les dessinateurs – constructeurs industriels) / Alternance de cours et de pratique en ateliers / Spécialisation dès le 2^e semestre / 3^e année: alternance de cours et de pratique en ateliers + 2 stages de 12 semaines en entreprise / 4^e année: stage en entreprise.

Conditions particulières Formulaire d'inscription sur le site www.eptm.ch > inscriptions / Effectuer avec succès une évaluation pratique et un entretien personnel organisés par l'EPTM.

ÉCOLE DE
DESIGN ET HAUTE ÉCOLE D'ART
www.edhea.ch

Graphiste

Durée 4 ans / 1^{re}, 2^e et 3^e années: alternance de cours et de pratique en ateliers / 4^e année: 6 mois de stage en entreprise + 6 mois pour le travail de diplôme.

Conditions particulières Déposer un dossier de travaux originaux / Examen pratique un jour + entretien.

Dérogation possible pour les candidat-e-s aux compétences graphiques particulièrement prometteuses mais ne remplissant pas complètement les exigences scolaires (notes).

ÉCOLE DES MÉTIERS DU
COMMERCE

Sierre - www.eccgsierre.ch
Sion - www.ecsion.ch
Martigny - www.eccgmartigny.ch
Monthey - www.ecg-monthey.ch
Brigue - www.spiritus.ch (Ecole de sport études)

Employé / Employée de commerce

Durée 4 ans / 1^{re}, 2^e et 3^e années: cours théoriques en école / 4^e année en entreprise / Options:

- bilingue français / allemand (Sierre)
- bilingue français / anglais (Monthey)
- pour sportifs et artistes (Martigny ou Brigue): Durée 5 ans

Se former en entreprise

apprentissage dual

Pour certaines professions, des **tests d'aptitudes** sont organisés par des entreprises ou des associations professionnelles. Voir sur www.vs.ch/agendaOSP

Il faut obligatoirement trouver une place d'apprentissage auprès d'une entreprise autorisée à former:

- rédiger un CV et une lettre de motivation (brochure sur www.vs.ch/osp > Nos publications)
- consulter les places libres sur www.orientation.ch/apprentissage
- activer les ressources de son réseau (famille, amis, etc.)
- Répondre aux offres parues dans les journaux, faire des offres spontanées, ou insérer une annonce dans un journal.



- 3 à 4 jours par semaine de travail dans l'entreprise
- 1 à 2 jours de cours professionnels
- Plusieurs jours ou semaines de cours interentreprises
- 5 semaines de vacances pour les apprentis-e-s de moins de 20 ans
- Un salaire

CONDITIONS D'ADMISSION

Se former en école de métiers

L'admission en école de métiers est soumise à des exigences variables selon les écoles (notes, délais d'inscription, ...). Plus d'infos sur www.orientation.ch/formation et www.vs.ch/agendaOSP

Le nombre de places est limité pour certaines écoles de métiers. La procédure d'inscription est différente pour chaque école. Consulter les informations sur www.orientation.ch/formation

Si la formation en école de métiers est proposée par un établissement hors canton, il faut impérativement effectuer une demande d'autorisation auprès du Service cantonal de la formation professionnelle (directives sur www.vs.ch/sfop) ou s'informer auprès des psychologues conseillers ou conseillères en orientation

- Formation à plein temps en école, avec des ateliers pratiques et des stages (dans certains cas, 1^{re} année en école puis intégration en entreprise)
- Vacances scolaires
- Pas de salaire (certains stages sont parfois rétribués)

TROUVER UNE PLACE

ORGANISATION DE LA FORMATION

S'informer, faire des stages

Interroger ses parents, son entourage, discuter du projet en famille, permet de se faire une meilleure idée du monde professionnel.

Compléter ses informations par des recherches sur www.orientation.ch et www.vs.ch/orientation.

S'informer auprès du psychologue conseiller ou de la psychologue conseillère en orientation de son école.

Dès la 9CO, s'inscrire aux séances du Passeport Info: www.vs.ch/pi.

Participer à des journées portes ouvertes / visites d'entreprise: www.vs.ch/agendaOSP

Consulter la plateforme www.echallenge.ch mise en place dans le but de préparer les élèves à la visite du salon Your Challenge. Des exercices facilitent la découverte des métiers au travers de quiz, d'images et d'extraits vidéos repris du site www.orientation.ch.

Confirmer son choix professionnel et vérifier ses intérêts, ses motivations et ses capacités sur le terrain, en effectuant des stages. Remplir un guide de stage (disponible auprès des enseignants EDC ou au bureau de l'orientation).



Guide de stage

Comment trouver,
organiser,
et faire évaluer
son stage



OSP

Allergies

Un tiers des jeunes a une prédisposition aux allergies. Pour les élèves qui ont eu, dans leur enfance, des épisodes allergiques (asthme, eczéma, etc.) ou qui ont des parents allergiques, il est vivement conseillé de faire un bilan allergologique chez un ou une médecin spécialiste avant de se lancer dans un métier à risque. Les domaines à risque sont les suivants:

- élevage, vétérinaire (animaux),
- boulangerie (farines),
- coiffure (colorants, décolorants),
- industrie du plastique et caoutchouc,
- maçonnerie (chrome dans le ciment),
- mécanique (huiles de coupe),
- menuiserie (poussières de bois),
- peinture (vernis, solvants, adhésifs),
- professions soignantes (latex, désinfectants).

► Trouver un-e médecin spécialiste

www.ssai.ch > Patients
www.doctorfmh.ch